



Service des  
Ressources Humaines

## LA VILLE DE VERVIERS RECRUTE UN 1<sup>er</sup> ATTACHE SPECIFIQUE (A4Sp) – INGENIEUR CIVIL/INGENIEUR CIVIL ARCHITECTE - RESPONSABLE DU SERVICE DE LA MAINTENANCE (H/F/X).

### INFORMATIONS GENERALES

#### **Le Service Maintenance de la Ville : Un acteur clé du bien-être urbain**

Au sein du département technique de la Ville de Verviers, le Service Maintenance veille au bon état et à la pérennité des infrastructures et équipements publics. Il est responsable de l'entretien des bâtiments communaux, des espaces verts, des voiries, des égouts, des cimetières, ainsi que de nombreuses autres infrastructures essentielles à la vie quotidienne. Ce service prend également en charge les demandes d'ouverture de voirie, la gestion de la propreté publique et joue un rôle actif dans l'organisation des événements communaux.

Avec une équipe d'environ 120 collaborateurs – ouvriers, agents techniques et administratifs – le Service Maintenance joue un rôle essentiel dans l'entretien de l'espace urbain, l'amélioration du cadre de vie et le bon fonctionnement de la ville.

Ainsi, rejoindre notre administration communale, c'est mettre ses compétences au service du citoyens et de l'intérêt général. Au quotidien, nos équipes œuvrent pour répondre aux besoins de la population et contribuer à une ville dynamique, solidaire et agréable à vivre.

### MISSIONS

#### **Le Responsable du Service Maintenance : Garant de la coordination et du bon fonctionnement**

Le Responsable du Service Maintenance assume un rôle clé en tant que leader et garant du bon fonctionnement de l'ensemble des opérations des services. Il supervise et coordonne l'activité de tous les agents, qu'ils soient employés, agents techniques ou ouvriers des services, veillant à l'efficacité et à la bonne exécution des missions du service de la Maintenance. En tant que responsable hiérarchique, il assure également un suivi constant de l'équipe, en favorisant la collaboration et l'engagement pour offrir un service de qualité à la communauté.

Les missions principales du Responsable du service Maintenance sont :

- L'organisation de la maintenance des biens appartenant à la Ville ;
- Le management des équipes (organisation, accompagnement, conseils, formation, évaluation, sécurité, horaires...) ;
- Le contrôle et la gestion du budget des dépenses du service (besoins matériels, gestion du parc automobile, magasin...) ;
- La surveillance des procédures relatives aux marchés publics émanant du service (magasin inclus) ;
- La planification des travaux réalisés en interne, le respect du planning, la coordination des opérations et des demandes d'interventions ;
- La mise en place d'une communication transversale dans le service et avec les autres services de la Ville ;
- Les visites de terrain afin de soutenir et conseiller les équipes.

## PROFIL

- Vous êtes titulaire d'un Master ingénieur civil/ingénieur civil architecte
- Une expérience professionnelle de cinq ans dans une fonction de management est fortement souhaitée,
- Une formation ou une expérience dans le domaine technique est un plus.
- Vous utilisez couramment la Suite Office.
- L'utilisation d'un logiciel de planification et de gestion de demandes dans un poste précédent est un atout.
- Le Permis B est requis.

## OFFRE :

Contrat à durée indéterminée.

Pour autant que le candidat remplisse les conditions requises, le traitement prévu sera calculé sur base de l'échelle barémique A4 (traitement mensuel brut de début : 4.740,10 €).

Ancienneté valorisable (expérience dans une fonction similaire) entièrement acquise dans le secteur public et à concurrence de six ans maximums dans le secteur privé.

Aide(s) à l'Emploi : Décret A.P.E. – le formulaire A.P.E. sera demandé par l'employeur au FOREM à l'entrée en fonction.

Pécule de vacances fixé à 92 % du salaire brut.

Vacances annuelles : 28 jours de congés annuels + 7 jours extra-légaux + jours d'âge.

Deuxième pilier de pension (Assurance groupe).

Formation Continue : possibilités de bénéficier de formations internes et externes pour enrichir vos connaissances et compétences et pour évoluer vers des grades supérieurs.

Environnement de travail offrant un réel équilibre entre la vie professionnelle et la vie privée.

## CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

Entretien approfondi avec les membres du comité de sélection.

## COMMENT POSTULER ?

Si vous êtes prêt à vous investir dans cette fonction, nous vous invitons à adresser votre candidature, accompagnée impérativement **d'une lettre de motivation**, d'un **C.V.** et de la **copie du diplôme requis**, à l'attention du Collège communal UNIQUEMENT\* via le portail recrutement du site internet de la Ville de Verviers : [www.verviers.be/recrutement](http://www.verviers.be/recrutement), après avoir créé votre profil sur ce portail, **pour le 20/09/2026 au plus tard.**

Les dossiers incomplets ou ne répondant pas aux requis du profil seront écartés d'office, sans information des candidats.

L'entrée en fonction est prévue **dès que possible.**

Un extrait de casier judiciaire daté de moins de trois mois et qui doit obligatoirement être vierge, vous sera réclamé au plus tard à la signature du contrat.

*« La Ville de Verviers mène une gestion active de la diversité en garantissant l'égalité des chances, l'égalité de traitement et d'accès aux sélections pour tous ses candidats.*

*La sélection des candidats se fait en fonction de leurs qualités, indépendamment de leur âge, sexe, origine, convictions, handicap, nationalité etc...*

*Nos descriptions de fonction sont rédigées au masculin uniquement pour des raisons de lisibilité. Toutes les fonctions s'adressent de manière égale à tous. »*

**\* Les candidatures qui seront adressées à la Ville de Verviers par un autre moyen de communication ne seront pas traitées.**